

- Manifestation sportive sur la voie publique -

Dossier de demande d'autorisation

- ❖ Préalablement au dépôt de dossier de demande d'autorisation en Préfecture, l'organisateur est invité à prendre tous les contacts nécessaires au bon déroulement de sa manifestation.

- ❖ Il devra notamment recueillir l'avis du (des) Maire(s) de la (des) commune(s) traversée(s), l'avis du Conseil Général (Agence Routière Départementale concernée) afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre en vue du déroulement normal de l'épreuve. Ces avis devront être joints au dossier déposé en Préfecture.

- ❖ La fiche d'aide au montage et au suivi des dossiers ci-après présente les différentes étapes qui doivent être accomplies pour monter le dossier.

- ❖ Le dossier comprend 2 parties :
 - **1 sous-dossier demande de déviation** – (page 1 à 3)
 - **1 sous-dossier demande d'autorisation de manifestation** – (page 4 à 12)

- ❖ L'étude de la déviation avec l'Agence Routière Départementale (Conseil Général) constitue une phase préalable importante de nature à sécuriser les projets de manifestation sur la voie publique (sauf motif d'ordre public).

Manifestation sportive sur la voie publique
- Fiche d'aide au montage du dossier et à son suivi -

QUI	QUOI	OBSERVATION
	Dossier de demande de <u>dévi</u>ation	
Organisateur	Consultation du Conseil Général	L'organisateur sollicite un RV avec l'Agence Routière Départementale concernée par la manifestation (un seul RV même si plusieurs agences sont concernées) le RV sera donné sous 7 jours maximum
Agence Routière	Formule son avis sur la manifestation et propose le cas échéant un itinéraire de déviation. (si la déviation ne concerne que des VC c'est la Mairie qui propose l'itinéraire)	Cet avis est transmis à l'organisateur sous 7 jours
Organisateur	Recueil de l'avis du (des) Maire(s) de la (des) commune(s) concernée(s) par la déviation	Voir imprimé dans le dossier-type L'avis des maires n'est sollicité que pour les passages de la déviation en agglomération et/ou sur voies communales
Organisateur	Constitution du dossier de demande de déviation et dépôt à l'agence Routière Départementale	Plan + avis des Maires concernés
Agence Routière	Visa du dossier de demande de manifestation (dossier Préfecture)	L'agence routière garde copie de son avis
Agence Routière	Rédaction de l'arrêté (ou transmission à la SETE en cas d'arrêté compétence Préfet)	Cet arrêté est transmis à la Préfecture et à l'organisateur
	Dossier de demande de <u>manifestation</u> (dossier Préfecture)	
Organisateur	Compilation du dossier et dépôt en Préfecture (avec visa du CG)	Le dossier est à déposer 6 semaines avant la date de la manifestation (3 mois si plusieurs départements sont concernés)
Préfecture	Recueil des avis et arrêtés	

Attention : Le rétro-planning montre que pour obtenir en temps les autorisations, l'organisateur doit engager ses **premières démarches au moins 2 mois** avant la date prévue pour la manifestation.

.../...

- DÉVIATION -

(sous-dossier concernant l'agence routière)

- **PROJET DE DÉVIATION** :

PLAN

SI UNE DÉVIATION EST NÉCESSAIRE

<u>AVIS DU MAIRE</u> <u>Commune concernée par la déviation</u>	<i>AVIS à déposer à l'agence routière avec le plan de déviation</i>
---	--

**COMPÉTITIONS SPORTIVES SUR LA VOIE PUBLIQUE
NE COMPORTANT PAS DE VÉHICULES A MOTEUR**

AVIS DU MAIRE

Je soussigné (e) Maire de la commune de

- déclare avoir pris connaissance de la déviation envisagée pour le déroulement de l'épreuve sportive (*cycliste – pédestre – V.T.T.*)

le

venant de * (1)

allant vers

- émet un avis – **favorable** – **défavorable** * (2) sur cette déviation en ce qui concerne les RD qui traversent l'agglomération de ma commune – les voies communales. * (1)

VISA DU MAIRE

Date :

Signature :

* (1) – préciser nature et numéros des voies utilisées.

* (2) – rayer la mention inutile.

- DEMANDE DE MANIFESTATION -

(sous-dossier concernant la préfecture)

DEMANDE D'AUTORISATION

COMPÉTITIONS SPORTIVES SUR LA VOIE PUBLIQUE NE COMPORTANT PAS DE VÉHICULES À MOTEUR

Dossier à adresser en 4 exemplaires à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine –Bureau de la circulation routière – 3, avenue de la Préfecture – 35026 RENNES Cedex 9.

➤ *Joindre l'ORIGINAL plus trois photocopies.*

- **SIX SEMAINES** au moins avant la date de l'épreuve, si celle-ci doit se dérouler dans le cadre du département d'Ille-et-Vilaine.
- **TROIS MOIS** au moins avant la date de l'épreuve, si celle-ci doit emprunter le territoire d'au moins deux départements.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser (**Nom et coordonnées de l'association sportive**) :

.....

Nom de la fédération : N° d'affiliation :

éventuellement avec le concours de :
(si non affiliée à une fédération)

à organiser le : à (commune) :

une (indiquer ici la nature de l'épreuve :
course cycliste, course à pied, etc...)

concurrents environ pour la 1^{ère} course

concurrents environ pour la 2^{ème} course

Empruntant la voie publique et groupant

concurrents environ pour la 3^{ème} course

véhicules suiveurs

***Cette épreuve est inscrite au calendrier de
si inscription sur le calendrier des courses hors stade, joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie de
l'avis de la commission départementale.***

AGENCE ROUTIÈRE

Cette manifestation nécessite une déviation sur RD.

Oui

Non

AVIS :

VISA :

.../...

3° - Je m'engage à supporter ces mêmes risques et certifie que je suis assuré à cet effet auprès d'une Compagnie notoirement solvable par un contrat spécifiant qu'en aucun cas cette Compagnie ne pourra mettre en cause la responsabilité administrative **(mentionner le nom et le siège de la Compagnie d'assurance de l'association sportive :**

.....
.....

4° - Je m'engage :

- ❖ à faire paraître une publicité dans la presse locale pour faire connaître l'itinéraire et l'horaire de l'épreuve ;
- ❖ à prendre contact avec les Maires des communes traversées, les agences routière du Conseil Général concernées afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre en vue du déroulement normal de l'épreuve ;
- ❖ à recommander aux concurrents de se conformer strictement aux mesures prises en vue de garantir l'ordre et la sécurité publics.

Fait à le

(signature du Président de l'association sportive)

**NOM et
ADRESSE DU
RESPONSABLE
DE
L'ASSOCIATION
SPORTIVE**

NOM et Prénom :

Adresse :
(Commune et code postal)

Qualité / profession :

N° Téléphone
fixe et portable

N° Fax :

Mél :

R A P P E L

Pièces à joindre impérativement (1 original plus 3 copies) au dossier :

Si deux arrondissements sont concernés, prévoir **DEUX dossiers supplémentaires.**

↪ demande d'autorisation dûment remplie ;

PLAN DÉTAILLÉ du circuit carte IGN au 1/25 000ème où figurent le circuit **en couleur**, le sens de la course, le nom et numéro des voies – **indiquer la limite des communes sur le plan,** et **PLAN DE L'AGGLOMERATION de départ ou d'arrivée** avec les rues concernées et identifiées en couleur –

*indiquer par une **croix** l'emplacement et le nombre de signaleurs ;*

↪ Avis des Maires des communes traversées (*document joint*) ;

Attention :

↪ Les avis des Maires des communes concernées par une déviation seront à déposer à l'agence routière avec le plan de déviation (*document joint*) ;

↪ Liste des signaleurs dûment complétée : il vous appartient de vérifier que ces personnes disposent **d'un permis B en cours de validité**, (*document joint*) ;

↪ Notice descriptive du dispositif de sécurité et de secours (*document joint*) ;

↪ Engagement du Président de l'association sportive (*document joint*).

- ***Afin de faciliter l'instruction de votre dossier nous vous invitons à déposer un exemplaire de la demande d'autorisation à la mairie ou aux mairies concernées par la manifestation.***

NOTA : *S'il manque un des éléments sollicités, le dossier sera retourné.*

SIGNALEURS

Dénomination de la manifestation :

Date :

Commune concernée :

**Liste obligatoire des signaleurs majeurs et titulaires du permis de conduire en cours de validité
(voir au verso leur mission).**

Association Sportive organisatrice : :.....

Nom du président :

Nom et Prénom	Date et lieu de naissance	Lieux, emplacement n° rue et commune	N° de permis de conduire date de délivrance.
*			

* Ajouter sur papier libre les noms et renseignements demandés sur les signaleurs suppléants auxquels vous pouvez faire appel en cas d'absence de dernière minute des titulaires ;

Indiquer si l'épreuve sera accompagnée d'un service d'ordre placé sous convention (gendarmerie ou police)

oui non

Je demande l'agrément des signaleurs ci-dessus désignés.

Fait à :

OBLIGATOIRE
signature du Président de l'association sportive organisatrice :

.../...

MISSION DES SIGNALEURS

Majeurs et titulaires du permis de conduire en état de validité.

Ils sont chargés, sur l'itinéraire emprunté, de signaler la course ou l'épreuve sportive aux usagers de la route et la priorité qui s'y attache.

Ils sont tenus de se conformer aux instructions des membres des forces de police ou de gendarmerie présents sur les lieux. Ils leur rendent compte des incidents qui pourront survenir.

Ils sont identifiables par les usagers de la route au moyen d'un brassard marqué « COURSE » et sont en possession d'une copie de l'arrêté autorisant la course.

Ils sont munis chacun d'un piquet mobile à deux faces (vert et rouge) modèle K10.

Ils sont présents, ainsi que les équipements qui seront fournis par les organisateurs, et doivent être mis en place un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus, avant le passage théorique de la course ; les équipements devront être retirés un quart d'heure après le passage du véhicule annonçant la fin de la course.

SIGNALISATION

Peuvent en outre être utilisés les barrages modèle K2, pré-signalés, signalant un obstacle de caractère temporaire et sur lesquels le mot « COURSE » est inscrit.

.../...

DEMANDE D'AUTORISATION

COMPÉTITIONS SPORTIVES SUR LA VOIE PUBLIQUE
NE COMPORTANT PAS DE VÉHICULES A MOTEUR

AVIS DU MAIRE

Je soussigné (e) Maire de la commune de

- déclare avoir pris connaissance du passage de l'épreuve sportive (*cycliste – pédestre – V.T.T.*)

le

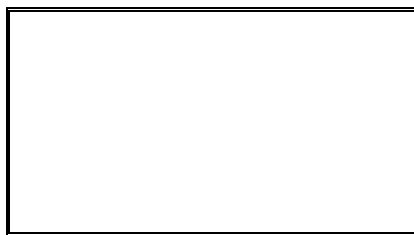
sur le territoire de ma commune suivant l'itinéraire indiqué :

venant de * (1)

allant vers

- émet un avis – **favorable** – **défavorable** * (2) sur l'organisation de cette épreuve.

VISA DU MAIRE



Date :

Signature :

* (1) – préciser nature et numéros des voies utilisées.

* (2) – rayer la mention inutile.

NOTICE DESCRIPTIVE DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE SECOURS

DATE ET LIEU DE LA MANIFESTATION :

DÉNOMINATION DE LA MANIFESTATION :

DISPOSITIF DE SECOURS

❖ **Pour les courses cyclistes** (à remplir en fonction des exigences du tableau ci-dessous).

Extrait de la circulaire du 25 mai 2004.

Moyens à mettre en place	Nature de l'épreuve		
	Circuit inférieur ou égal à 10 km	Circuit supérieur ou égal à 10 km	Ville à ville ou par étapes
Signaleurs statiques ou à moto aux points stratégiques où il faut rendre l'épreuve prioritaire	oui	oui	oui
Deux secouristes titulaires de l'AFPS (1)	oui	oui	oui
Ambulance	non	oui	oui
Médecin	non	joignable et disponible à tout moment	oui
Dispositif de secours (2)	oui	oui	non

1) : ces deux secouristes doivent être titulaires de l'attestation de formation aux premiers secours.

2) : un local ou un lieu matérialisé (véhicule sanitaire) avec un brancard, des couvertures et des trousse de secours pour assurer les premiers soins, par les deux secouristes, mentionnés ci-dessus.

Nom du responsable de la coordination :

Tél. :

Le poste de coordination sera équipé de moyens de liaisons téléphoniques directes permettant l'appel des services de secours.

Nom du médecin :

Tél. :

Nombre de secouristes :

Nom de l'association de rattachement :

Tél. :

Nombre d'ambulances :

Nom des entreprises de transport sanitaires :

1)

Tél. :

2)

Tél. :

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

• véhicules d'encadrement de la manifestation :

Nombre :

• véhicules munis de gyrophares : oui - non

• nombre de signaleurs :

• escorte mobile : oui - non

• autres (à préciser) :

.../...

EPREUVES SPORTIVES

ENGAGEMENT

Autorisation de manifestation sportive se déroulant sur la voie publique ne comportant pas de véhicule à moteur.

Discipline : Fédération :

Nom de l'épreuve :

Date de l'épreuve :

Nom de l'association sportive organisatrice :

Engagement :

Je soussigné(e) Président(e) de l'association sportive sus-citée, certifie que :

- mon association est affiliée à la Fédération Française de la discipline concernée.
- cette épreuve est inscrite à un calendrier fédéral.
- je me suis conformé(e) aux dispositions des articles 37 et 38 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée relatives aux conditions d'assurances (souscription d'une assurance en responsabilité civile).
- les conditions d'organisation répondent aux exigences en matière de sécurité telles qu'elles sont précisées dans le cahier des charges de la Fédération délégataire.

Fait à, le

Cachet de l'association sportive.

Nom, Prénom,
(représentant de l'association sportive)

Signature,